

Cadre politique en matière d'éducation autochtone



Introduction

Terre-Neuve-et-Labrador compte cinq administrations et organismes autochtones distincts, à savoir la Nation Innue, la Première Nation de Miawpukek, le gouvernement du Nunatsiavut, le Conseil communautaire du NunatuKavut et la Première Nation Qalipu.

Le ministère de l'Éducation et ces administrations et organismes promeuvent l'importance d'une programmation scolaire de la maternelle à la 12^e année qui offre des expériences authentiques aux élèves autochtones. Cette programmation scolaire devrait refléter non seulement les diverses cultures des peuples autochtones, mais aussi les valeurs, les visions du monde et les manières de savoir et d'être qui font partie intégrante des sociétés autochtones. Les élèves autochtones auront les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour terminer avec succès les études secondaires en vue de poursuivre des études postsecondaires ou d'intégrer le marché du travail. Tous les élèves et tous les membres du personnel enseignant de Terre-Neuve-et-Labrador seront exposés aux diverses perspectives, cultures et contributions historiques des peuples autochtones.

Contexte

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (le Ministère) encourage une approche holistique à l'égard de l'éducation autochtone qui prépare les enfants à entrer à l'école, utilise les programmes d'études provinciaux avec une pertinence culturelle appropriée, répond aux besoins scolaires, physiques, sociaux et psychologiques des élèves et fournit un environnement d'apprentissage favorable à tous les élèves. Dans le cadre de cette approche, le Ministère travaille avec les administrations et organismes autochtones pour élaborer des programmes d'études et des ressources culturellement pertinents, soutenir les programmes qui favorisent un mode de vie sain et renforcer les liens entre les écoles et les communautés.

Un Comité consultatif sur l'éducation autochtone (AEAC) a été mis sur pied en 2015 pour officialiser et améliorer la collaboration. Ce comité a conseillé le Ministère et formulé des recommandations sur le contenu autochtone de la programmation scolaire provinciale. Les membres du comité étaient des représentants des cinq administrations et organismes autochtones de la province, du ministère de l'Éducation et du Bureau des affaires autochtones et du Labrador.

En 2017, le Groupe de travail du premier ministre sur l'amélioration du rendement scolaire a publié le document intitulé *Now is the Time : The Next Chapter in Education in Newfoundland and Labrador*. Ce document contient quatre recommandations pour l'éducation autochtone, dont une a trait à l'élaboration d'un cadre politique sur l'éducation autochtone.

En 2018, l'AEAC s'est élargi pour devenir le Comité consultatif sur l'éducation autochtone (*Indigenous Education Advisory Committee*) avec la pleine participation des communautés autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que l'ajout du *Newfoundland and Labrador English School District* (NLESD), de la *Newfoundland and Labrador Teacher's Association* et de Memorial University of Newfoundland. La collaboration avec les communautés autochtones nous permet d'incarner de manière authentique les valeurs autochtones en matière d'enseignement et d'apprentissage.

Contexte de l'éducation autochtone à Terre-Neuve-et-Labrador

La responsabilité de la prestation de l'éducation autochtone de la maternelle à la 12^e année peut être fédérale ou provinciale, en fonction de facteurs tels que les règlements en matière de revendications territoriales. Dans les réserves, les autorités autochtones contrôlent et administrent le système scolaire avec le soutien financier du gouvernement du Canada par le biais de la législation fédérale. Cependant, de nombreux élèves autochtones fréquentent le système scolaire public. C'est au moyen des programmes d'études autorisés par la province que les élèves non autochtones découvrent l'histoire et les expériences autochtones.

Depuis 1987, la bande de Miawpukek Mi'kamawey Mawi'omi (Conne River) assure la gestion et la dotation en personnel de sa propre école. Le personnel et les enseignants de son système éducatif sont tous membres de sa communauté autochtone.

La Nation Innue exerce depuis 2009 une compétence et une responsabilité organisationnelle pour l'éducation de ses élèves, de la maternelle à la 12^e année, à Sheshatshiu et Natuashish. La politique de la Nation Innue consiste à augmenter et à promouvoir l'emploi d'Innus qualifiés dans le système scolaire.

Le gouvernement du Nunatsiavut collabore avec le *Newfoundland and Labrador English School District* (NLESD), qui assure la gestion et la dotation en personnel des écoles, de la maternelle à la 12^e année. Le gouvernement du Nunatsiavut offre des conseils au NLESD pour répondre de manière appropriée aux besoins éducatifs des élèves inuits, de la maternelle à la 12^e année, dans le nord du Labrador.

Le Conseil communautaire du NunatuKavut (CCN) représente les Inuits du sud et du centre du Labrador au NunatuKavut. Le CCN ne gère pas d'écoles actuellement, mais il dirige un programme d'éducation inuit, qu'il finance entièrement; ce programme intègre les compétences de vie des Inuits, l'apprentissage sur le terrain, ainsi que le patrimoine et la culture, dans la programmation scolaire de sept écoles situées le long de la côte sud-est du Labrador. Le CCN a également entrepris les étapes préliminaires de l'élaboration d'un cours culturellement pertinent sur l'histoire, la culture et la société inuites du NunatuKavut.

La bande de la Première Nation de Qalipu ne gère pas ses propres écoles. Les élèves membres de la bande fréquentent les écoles publiques de Terre-Neuve-et-Labrador. Afin de promouvoir l'inclusion des connaissances, de la langue et de la culture traditionnelles des Mi'kmaq dans le système scolaire public, les représentants de la Première Nation Qalipu entretiennent des liens avec les responsables du bureau régional de l'ouest du NLESD afin d'assurer une coordination et d'offrir des programmes axés sur la programmation scolaire et centrés sur du contenu autochtone. Ces programmes offrent aux élèves la possibilité de s'engager dans un apprentissage sur le terrain, d'entrer en contact avec les Aînés de la communauté et d'en apprendre davantage sur la langue, l'histoire et la culture des Mi'kmaq.

Objectif du document

Le Cadre politique en matière d'éducation autochtone pour Terre-Neuve-et-Labrador soutient l'apprentissage des élèves autochtones et non autochtones par l'exploration des histoires, traditions, cultures, visions du monde et modes de vie contemporains des peuples autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada. Les élèves acquièrent des connaissances et des valeurs, ainsi que des compétences en matière de pensée critique, de communication, d'analyse et de recherche, qui leur permettront de mieux comprendre les réalités passées et présentes des peuples autochtones. De plus, l'exploration de sujets tels que l'autodétermination, l'autonomie gouvernementale et la valorisation de la langue et de la culture permet aux élèves de comprendre l'avenir postcolonial envisagé par les peuples autochtones et d'œuvrer pour cet avenir.

Énoncé de vision

Les élèves autochtones, de même que les élèves non autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador disposeront des connaissances, des compétences et de la confiance dont ils ont besoin pour réussir leur scolarité, de la maternelle à la 12^e année. Tous les élèves et tout le personnel scolaire auront une compréhension de la riche histoire et de la situation actuelle des Autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador, et reconnaîtront les rôles des particuliers et des institutions en matière de réconciliation.

Énoncé de politique

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est déterminé à améliorer la réussite des élèves autochtones, à soutenir les membres du personnel enseignant dans leurs efforts pour intégrer les connaissances autochtones à leurs pratiques d'enseignement et à soutenir tous les élèves dans leur acquisition de connaissances sur les peuples autochtones. Le Cadre politique en matière d'éducation autochtone, élaboré en collaboration avec des représentants des administrations et organismes autochtones, a pour but de guider la planification future de l'éducation autochtone. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'est engagé à s'assurer que

- les élèves autochtones voient leur culture reflétée dans le programme d'études et les ressources de la province;
- les programmes d'études promeuvent des méthodes d'enseignement qui reflètent la culture autochtone;
- les modes de vie autochtones sont représentés de manière exacte et respectueuse;
- les œuvres d'artistes, d'écrivains et de chercheurs autochtones sont présentes dans le matériel pédagogique et se reflètent dans les écoles elles-mêmes;
- la programmation scolaire révisée est imprégné de l'histoire, des traditions et de la culture contemporaine des peuples autochtones afin d'améliorer les connaissances et les expériences éducatives des élèves non autochtones, de lutter contre le racisme et d'accroître le respect.

Objectifs

Le Cadre politique en matière d'éducation autochtone pour Terre Neuve-et-Labrador

- soutient des possibilités d'éducation culturellement pertinentes et adaptées aux élèves autochtones, de la maternelle à la 12^e année;
- apporte une orientation pour la révision des programmes d'études existants et l'élaboration de nouveaux programmes d'études qui reflètent l'histoire, les contributions, les traditions et la culture contemporaine des peuples autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador et du Canada.

Principes

Il existe sept principes directeurs pour l'éducation autochtone à Terre-Neuve-et-Labrador.

L'apprentissage s'inscrit dans l'histoire

Apprendre des cultures autochtones exige que l'on apprenne l'histoire des peuples de cette terre qui est maintenant le Canada. Cette riche histoire est ancrée dans la mémoire et transmise par des récits oraux.

- La tradition orale, toujours très appréciée, comprend des récits (ou histoires) qui servent notamment à enseigner des compétences, à transmettre des valeurs culturelles, à faire part de nouvelles, à préserver l'histoire des familles et des communautés et à expliquer le monde naturel.
- L'histoire est représentée dans les cérémonies, l'art, la musique, les histoires et les artefacts.
- L'histoire est liée aux lieux et aux transitions au fil du temps.

L'apprentissage est ancré dans la langue

La langue fait partie intégrante de l'ADN culturel des peuples autochtones. L'apprentissage culturellement pertinent repose sur, ou exige, un engagement complexe pour l'apprentissage de la langue par immersion.

- Les valeurs autochtones fondamentales sont enracinées dans la langue et exprimées par celle-ci.
- La langue autochtone peut transmettre un sentiment d'identité et un lien avec la culture, les cérémonies et les valeurs traditionnelles.
- La diversité des langues et de leur apprentissage est soutenue.

L'apprentissage est ancré dans la culture, les traditions et les visions du monde

Il est important de reconnaître le caractère unique des traditions culturelles et des manières de savoir et d'être autochtones. L'éducation culturellement pertinente et réceptive est une façon d'amener les élèves, l'école et les relations communautaires dans une communauté d'apprentissage de valeurs et d'objectifs éducatifs partagés pour des résultats éducatifs plus équitables pour tous les élèves.

- Ces enseignements sont partagés par les Aînés et les détenteurs de connaissances traditionnelles qui sont des modèles pour les apprenants.
- Les traditions et les connaissances culturelles constituent le cadre qui guide l'apprenant dans sa compréhension du monde.
- La compréhension et le respect des différences dans les visions du monde favoriseront le renforcement des relations entre les Autochtones et les non-Autochtones.

L'apprentissage requiert l'exploration de l'identité

L'inclusion des points de vue et des connaissances autochtones s'appuie sur la compréhension du fait que les perspectives et le savoir autochtones font partie du fondement historique et contemporain de Terre Neuve et Labrador.

- L'intégration des connaissances, de l'histoire et des valeurs autochtones dans les programmes d'études permet à tous les apprenants de comprendre et de respecter l'héritage culturel des autres, de même que le leur.
- Les élèves ont droit à une éducation qui reflète l'importance d'apprendre de différentes manières, dans différents environnements et au sujet de différentes visions du monde.

- Les élèves, qui cherchent à en savoir plus sur l'identité autochtone de Terre Neuve-et-Labrador, sont aidés à devenir des apprenants compétents qui acquièrent des compétences en matière d'autonomie, d'autodétermination et de leadership, et qui assument la responsabilité de leurs propres réalisations et utilisent leurs forces, leurs compétences et leurs intérêts pour servir leur famille et leur communauté.
- Les élèves ont un accès égal à une programmation scolaire appropriée et culturellement pertinente, dans un environnement inclusif, respectueux et adapté à leur âge.

L'apprentissage est holistique, réceptif, réfléchi, expérimental et relationnel

La perspective autochtone est axée sur la connexité, les relations réciproques, le sens du lieu et le fait que l'éducation n'est pas séparée du reste de la vie.

- Une approche holistique soutient les aspects physiques, mentaux, sociaux, émotionnels et spirituels de l'apprenant.
- L'apprentissage est adaptable et évolue en fonction des tendances passées et actuelles. Les traditions et les nouvelles technologies sont intégrées à la pédagogie. L'apprentissage est adapté aux besoins, aux intérêts et aux capacités des élèves.
- La réflexion fait partie intégrante de l'apprentissage, et l'intérêt mène à la découverte et à un nouvel apprentissage.
- La réflexion permet à l'apprenant de prendre le temps de traiter les nouvelles informations et de créer un sens nouveau.
- L'apprentissage est expérimental et pratique. L'apprentissage a lieu dans divers environnements d'apprentissage. Il existe des possibilités d'enseignements et d'expériences vécues sur le terrain. L'utilisation des connaissances écologiques traditionnelles et de l'expérience vécue permet une expérience éducative interactive.
- L'apprentissage est relationnel. Il établit des liens entre l'apprenant et l'éducateur. La présence des Aînés et de la communauté ajoute du sens et de la pertinence. Des liens authentiques favorisent un apprentissage significatif.

L'apprentissage exige une collaboration

La collaboration est essentielle à tous les niveaux pour assurer la réussite des élèves.

- Un dialogue respectueux est nécessaire pour une collaboration réussie.
- La concertation avec les dirigeants et les communautés autochtones assurera un dialogue respectueux et une collaboration fructueuse. L'établissement de ces relations augmentera la capacité à répondre aux besoins d'apprentissage et aux besoins culturels des élèves.
- La collaboration doit être authentique, réciproque, respectueuse et à long terme.
- Une collaboration fructueuse entre les administrations et organismes autochtones, les districts scolaires, le gouvernement provincial, les parents, les élèves et les partenaires de l'éducation est essentielle à la réussite des élèves.

L'apprentissage reconnaît et respecte l'autodétermination autochtone

- Les groupes autochtones sont des entités constitutionnelles et gouvernementales uniques en leur genre et, à ce titre, ils peuvent apporter un éclairage sur l'éducation et l'apprentissage.
- Les groupes autochtones sont les mieux placés pour guider l'éducation autochtone. Un dialogue significatif avec les administrations et organismes autochtones, et avec les Aînés, garantira une représentation authentique des valeurs autochtones en matière d'enseignement et d'apprentissage.
- L'éducation est un moyen d'assurer le bien-être des Autochtones par la célébration et le respect de leurs cultures, langues, traditions et connaissances traditionnelles.
- Le contexte culturel construit la conscience de l'enfant et met en place des processus cognitifs d'apprentissage et d'adaptation pour la citoyenneté autochtone.

- L'éducation est vue comme un processus de développement humain reflétant le cadre culturel et linguistique des peuples autochtones.

Conclusion

De grandes attentes ont été générées dans toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador à la suite de l'examen de l'éducation autochtone par le Groupe de travail du premier ministre sur l'amélioration du rendement scolaire. Le Cadre politique a pour but de guider les activités futures du Ministère en matière d'éducation autochtone.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'engage à collaborer avec d'autres ministères ainsi qu'avec les administrations et organismes autochtones pour trouver des moyens d'améliorer les résultats des élèves autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador, à assurer la direction de la révision des programmes d'études existants et l'élaboration de nouveaux programmes d'études qui reflètent l'histoire, les contributions, les traditions et la culture des peuples autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador, et à accroître la compréhension, chez tous les élèves et le personnel scolaire et para-scolaire, de la riche histoire autochtone de Terre-Neuve-et-Labrador.

